

LE CLUB DES TRENTE DISTINGUE DEUX OPERATIONS FINANCIERES



La 17ème édition de la cérémonie de remise du Prix du Club des Trente, qui couronne les meilleures opérations financières de l'année précédente, s'est déroulée le 31 mai 2017 à la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France.

Le prix de la meilleure opération de financement de l'année 2016 a été décerné à Air Liquide

Cette opération a été présentée par : Barclays, BNP Paribas et Société Générale

Le 17 novembre 2015, Air Liquide a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de l'ensemble des

titres d'Airgas à 143 dollars par action en numéraire, soit une valeur d'entreprise de 13,4 milliards de dollars. Ayant obtenu les autorisations du CFIUS et de la FTC en mars et mai 2016, Air Liquide a pu ainsi clôturer l'opération le 23 mai 2016.

Financée par un prêt relais de 12 milliards de dollars, l'opération devrait permettre de générer des synergies de plus de 300 millions de dollars avant impôt par an, effectives dans 2 à 4 ans : 70% seront de nature industrielle et administrative et 30% liées à une croissance des volumes. La transaction a été significativement relative pour les ac-

tionnaires d'Air Liquide dès la première année en termes de bénéfice par action.

Dans le détail, le financement de l'opération repose sur l'obtention par Air Liquide d'un prêt relais pour suivi d'une opération de refinancement réalisé après la clôture de l'acquisition en mai 2016.

Un crédit relais de 12 milliards de dollars est pris sur 12 mois (avec option d'extension) en novembre 2015. Entièrement souscrit par Barclays et BNP Paribas, ce crédit relais représente la seconde plus importante opération de financement d'acquisition en France en 2015-2016 et la plus importante opération dans le secteur de la Chimie au cours des 5 dernières années.

L'opération de refinancement comporte 3 volets :

- Le 6 juin 2016, émission obligataire de 3 milliards d'euros. Il s'agit là de la plus importante émission obligataire effectuée en euros par Air Liquide.

- Le 13 septembre 2016, augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 3,3 milliards d'euros. Cette opération, la première augmentation de capital en plus de 30 ans effectuée par Air Liquide, représente la transaction ECM la plus importante en Europe en 2016 et la plus importante augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription en France depuis 2009.

- Le 22 septembre 2016, émission obligataire de 4,5 milliards de dollars qui constitue la première émission obligataire en dollars effectuée par Air Liquide.

Cette opération de financement respecte l'objectif d'Air Liquide de maintien de sa notation long terme dans la catégorie « A » : à l'issue du financement, Air Liquide est noté à long terme A par S&P et A3 par Moody's, avec un désendettement graduel prévu.

Linklaters a conseillé les banques lors des émissions obligataires en euros et en dollars et lors de l'augmentation de capital.

Le prix de la meilleure opération de fusion, cession ou acquisition de l'année 2016 a été décerné au groupe SEB

Cette opération a été présentée par : Crédit Agricole CIB

Le Groupe SEB est le leader mondial du Petit Equipement Domestique, présent dans près de 150 pays et détenteur de marques internationales iconiques comme Tefal, Moulinex, Krups, etc. L'entreprise se

caractérise par un développement très important lors des dernières décennies et par sa capacité à réussir des opérations structurantes : rachat de Supor en Chine et de EMSA en Allemagne.

Le 30 novembre 2016, le Groupe SEB a finalisé l'acquisition de Wuerttembergische Metallwarenfabrik AG (WMF) auprès des fonds d'investissement KKR (Etats-Unis) et FIBA (Autriche) pour 1,7 milliard d'euros, ce qui en fait la plus grande acquisition de son histoire.

WMF, basée à Geislingen en Allemagne et majoritairement détenue depuis 2012 par KKR, est le leader mondial des machines à café automatiques professionnelles et un acteur de premier plan du marché des articles culinaires dans la zone Allemagne / Suisse / Autriche.

A travers cette acquisition structurante, le Groupe SEB avait pour objectifs à la fois d'entrer dans le marché en forte croissance des machines à café professionnelles mais également de devenir le leader des articles culinaires dans les pays germanophones.

Le Groupe SEB a en effet pu accélérer son développement dans la catégorie stratégique des ustensiles et accessoires de cuisine, dans la continuité de l'acquisition d'EMSA en Allemagne, pour atteindre un chiffre d'affaires consolidé de plus de 350 millions d'euros. Par ailleurs, l'acquisition, créatrice de valeur, doit permettre de générer des synergies importantes en matière de revenus et de coûts.

« Cette opération fait partie des acquisitions structurantes », commente Thierry de La Tour d'Artaise, PDG du Groupe SEB, en remerciant son conseil, Crédit Agricole CIB.

Les deux entreprises ont beaucoup de choses en commun, en commençant par la date de création. « SEB (Société d'emboutissage de Bourgogne) est née en 1857 et WMF en 1853. Nous avons beaucoup de synergies à mettre en place et nous avons l'intention de développer cette marque - sûrement l'une des plus belles dans notre métier - au sein du réseau de SEB », souligne le PDG de SEB.

« Nous ne laissons jamais nos acquisitions rester dans leur coin. Nous souhaitons que les entreprises que nous achetons intègrent les valeurs du groupe... Depuis 1857, nos valeurs sont : l'entrepreneuriat, l'innovation et le respect de la personne », conclut Thierry de La Tour d'Artaise.